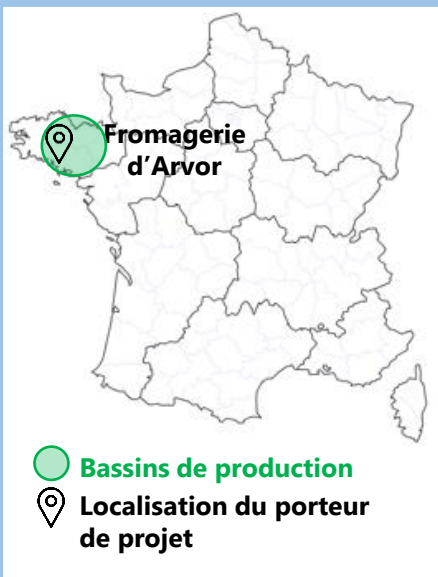




Principale région concernée :  
**Bretagne**



**Points forts par rapport aux critères du Fonds Avenir Bio :**

- Variété de gammes en fromages de vache, chèvre et brebis bio
- Contractualisation à l'amont et aval
- Bonne cohérence globale et financière du projet

## Création d'une fromagerie (vache, brebis, chèvre) par la Fromagerie d'Arvor

La Fromagerie d'Arvor souhaite travailler le lait en 100% Bio, en défendant le caractère artisanal et la production de proximité. En lien avec la laiterie de Kerguillet, la fromagerie va pouvoir profiter de son savoir-faire mais également des efforts techniques et commerciaux développés par la laiterie depuis plus de cinq ans. Le projet se compose de 3 volets :

- Un programme d'investissement immobilier pour la fromagerie
- Un programme d'investissements matériels et immatériels : le matériel de transformation du lait en fromage va être acquis et des salariés liés à la production vont être embauchés
- Un programme de structuration de filière : Augmenter la contractualisation entre la fromagerie et les producteurs de lait de vache, chèvre et brebis bio afin de sécuriser l'amont et les approvisionnements de la fromagerie

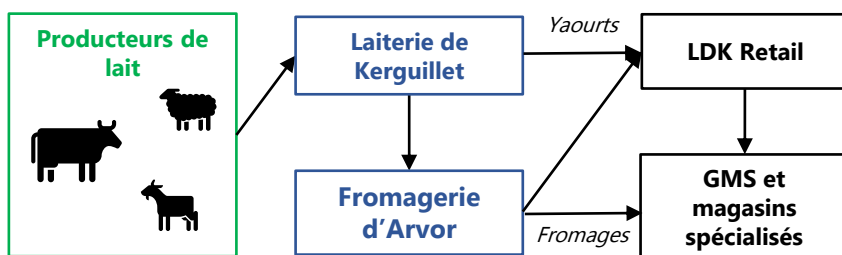
**Le projet se déroulera du 21 mai 2021 au 30 novembre 2024**

**Le porteur de projet :** Fromagerie d'Arvor

**Partenaires bénéficiaires :** Laiterie de Kerguillet, SCI d'Arvor

**Partenaire Associé :** LDK Retail

### SCHÉMA DE FILIÈRE



**Le projet, d'un montant total d'investissements de 1 862 269 €, sera financé par le Fonds Avenir Bio, à hauteur de 583 427 €. Des financements de 40 000 € de la région Bretagne et de 70 880 € du dispositif industrie du futur de l'ASP ont également été sollicités.**